



Commune de BERTRANGE

## AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES s.a.**, au nom et pour le compte de **PADMINISTRATION COMMUNALE DE BERTRANGE**, a introduit une demande relative à la modification de la date de mise en exploitation de la maison relais à Bertrange, 6 beim Schlass.

Bertrange, le 8 novembre 2024



Youri DE SMET  
Bourgmestre ff

Georges FRANCK  
Secrétaire

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à la modification de la date de mise en exploitation de la maison relais à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 8 novembre 2024.

Bertrange, le 8 novembre 2024



Youri DE SMET  
Bourgmestre ff

Georges FRANCK  
Secrétaire